



Emploi du temps des élèves de 3ème qui ne seront pas en stage la semaine du 14 au 18 mars

publié le 12/03/2016 - mis à jour le 11/05/2019

Les 206 élèves de 3ème générale seront en séquence d'observation (stage) la semaine du 14 au 18 mars, **sauf 20 d'entre eux**

- ▶ **8 qui ont effectué ou effectueront leur stage à une autre période** car les dates des organismes d'accueil n'étaient pas compatibles avec celles prévues (ex gendarmerie, base militaire)
- **12 qui n'ont pas trouvé de stage**

Ces 20 élèves devront obligatoirement venir au collège où ils seront regroupés **pour suivre une semaine de cours qui comporte le même nombre d'heures par discipline qu'une semaine de 3ème classique.**

Vous trouverez l'EDT ci-dessous en PJ

 [15_16_rc_stages_3emes_generales_edt_eleves_sans_stage](#) (PDF de 28.3 ko)

EDT 3EME SANS STAGE du 14 au 18 mars 2016

	jeudi 14/03	vendredi 15/03	samedi 16/03	dimanche 17/03	lundi 18/03
7h00	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel
8h00	EDUCATION MUSICALE Mme SOUTTE E. M. J. BARRER M. BARRER	PHYSIQUE-CHIMIE M. MACHARD C. STT	FRANCAIS Mme DEJOURS D. 100	MATHEMATIQUES M. BARRER J. 100	MATHEMATIQUES M. BARRER J. 100
9h00	ESPEYRAGE & SPORT M. BARRER J. M. BARRER J.	Exceptionnel	Exceptionnel	ESPEYRAGE & SPORT M. BARRER J. M. BARRER J.	Exceptionnel
10h00	MATHEMATIQUES M. BARRER J. 100	Exceptionnel	ESPAGNOL L.V2 M. BARRER J. 400	ANGLAIS L.V1 Mme DEJOURS D. 400	ANGLAIS L.V1 Mme DEJOURS D. 400
11h00	Exceptionnel	FRANCAIS Mme DEJOURS D. 100	Exceptionnel	Exceptionnel	FRANCAIS Mme DEJOURS D. 100
12h00	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel
13h00	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel
14h00	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel
15h00	FRANCAIS Mme DEJOURS D. 100	FRANCAIS Mme DEJOURS D. 100	FRANCAIS Mme DEJOURS D. 100	FRANCAIS Mme DEJOURS D. 100	FRANCAIS Mme DEJOURS D. 100
16h00	ANGLAIS L.V1 Mme DEJOURS D. 400	ESPAGNOL L.V2 M. BARRER J. 400	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel
17h00	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel	Exceptionnel

Les absences, sauf maladie ou raison considérée comme recevable par la vie scolaire, seront comptabilisées comme "non-justifiées et apparaîtront sur le bulletin du 3ème trimestre